

RAPPEL DE PRODUIT

RACLETTES

Baechler

Alimentation / Lait et produits laitiers

raclettes

Marque : **Baechler**

Modèle ou référence : **raclette fenugrec lot 23 0265**

raclette fenugrec lot 23 0416

- **Lot raclette fenugrec lot 23 0416** Date de durabilité minimale 15/01/2024
- **Lot raclette fenugrec lot 23 0265** Date de durabilité minimale 14/01/2024

Conditionnements : Fromage entier pour vente à la coupe ou libre service

Date de commercialisation : 25/09/2023

Date de fin de commercialisation : 17/10/2023

Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : grossistes et grande distribution



Publication du : 29/01/2024

Motif du rappel : suspicion ou présence de listéria

Risques encourus : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose).

Description complémentaire du risque : en cas de consommation de ces produits avec symptômes fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête, consultez votre médecin traitant et signalez lui .

Conduite à tenir : Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).

Date de fin de la procédure de rappel : 13/02/2024

Informations complémentaires publiques : Faites vous connaître auprès de votre point de vente qui vous informera du dédommagement.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

